

Genre et sport au Luxembourg

La place des femmes dans le sport au Luxembourg

Le sport occupe une place importante dans la vie sociale et culturelle du Luxembourg. D'après le rapport d'activité 2024 du ministère des Sports, le pays compte 58 disciplines sportives reconnues, ainsi que près de 100 000 licencié-e-s en compétition et plus de 30 000 en loisir. Au-delà du divertissement, la pratique sportive et l'activité physique contribuent à la santé publique, à la cohésion sociale et au développement personnel, tout en renforçant les liens communautaires.

Le sport joue aussi un rôle social plus large. Il constitue un espace d'apprentissage, de participation et de représentation, où se reflètent les dynamiques de la société, notamment en matière d'égalité entre les genres, de diversité et d'inclusion. En donnant un accès équitable aux activités physiques et aux infrastructures, la pratique sportive contribue à réduire les écarts de participation. Elle permet également de remettre en question les stéréotypes de genre qui cantonnent certaines disciplines à un genre en particulier. Le sport constitue ainsi un levier essentiel pour promouvoir l'égalité dans l'ensemble de la société.

L'accord de coalition 2023-2028 met d'ailleurs en avant les bienfaits du sport et de l'activité physique, en soulignant leur contribution à la santé, à l'éducation, à l'inclusion sociale et au vivre-ensemble. Il appelle à un développement durable et équitable du sport à tous les niveaux. Dans ce contexte, il est essentiel d'examiner la place des femmes et des hommes dans le sport au Luxembourg, afin d'identifier les progrès accomplis et les défis qui demeurent.



24 % de femmes parmi les licencié-e-s en compétition, contre 39 % en loisir.



Seulement 26 % de femmes parmi les membres du bureau exécutif des fédérations sportives luxembourgeoises (sur base d'un échantillon des dix sports olympiques les plus populaires).



La participation à au moins une activité sportive ou culturelle au cours d'une année est équilibrée entre femmes et hommes âgés de plus de 16 ans.

Une participation différenciée selon le genre et le type de pratique

Deux formes de pratique sportive*:

Le **sport de loisir** est une pratique sportive à but récréatif, de santé ou de socialisation, sans dimension compétitive officielle.

Le **sport de compétition** se déroule dans un cadre organisé en fonction des règles et de classement.

Au Luxembourg, les femmes restent sous-représentées parmi les licencié·e·s, aussi bien en loisir qu'en compétition. En 2024, elles représentent seulement 24 % des licencié·e·s en compétition, contre 39 % en loisir.

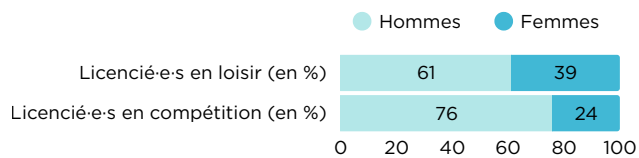


Fig. 1 : Répartition des licencié·e·s en loisir et en compétition (en %)
Source: Ministère des Sports, Rapport d'activité 2024

Au Luxembourg, certaines disciplines restent fortement genrées : à titre d'exemples, le football demeure majoritairement pratiqué par les hommes, tandis que la gymnastique et l'équitation attirent principalement des femmes.

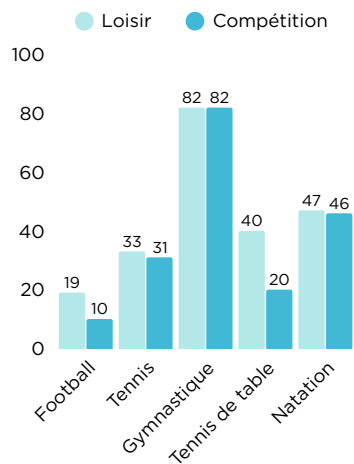


Fig. 2 : Part des femmes dans les top 5 des fédérations et disciplines avec le plus de licencié·e·s (en %)
Source: Ministère des Sports, Rapport d'activité 2024

Seules cinq disciplines de loisir comptent davantage de femmes que d'hommes parmi leurs licencié·e·s. Dans le volleyball, une disparité notable subsiste entre les pratiques loisir et compétitive : si les femmes représentent 67 % des licencié·e·s en volleyball loisir, leur part tombe à 41 % dans le cadre compétitif.

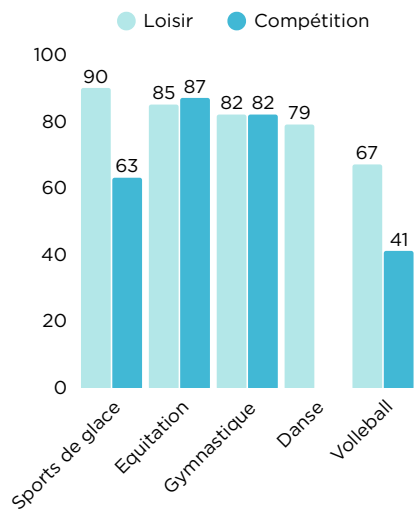


Fig. 3 : Part des femmes dans les fédérations et disciplines où les femmes représentent plus de 50 % des licenciées (en %)
Source: Ministère des Sports, Rapport d'activité 2024

*Loi du 3 août 2005 concernant le sport et portant
a) modification de la loi modifiée du 7 juin 1937 ayant pour objet la réforme de la loi du 31 octobre 1919 portant règlement légal du louage de service des employés privés;
b) modification du code des assurances sociales;
c) dérogation aux articles 5 et 9 de la loi modifiée du 24 mai 1989 sur le contrat de travail.

Présence faible des femmes dans les fonctions d'encadrement et de décision

La présence féminine demeure faible dans les postes d'encadrement technique. Entre 2021 et 2023, en moyenne, seules 18 % des personnes exerçant une fonction d'entraîneur-euse dans les clubs sportifs sont des femmes.

En revanche, les fonctions administratives au sein des clubs présentent un équilibre quasi parfait entre femmes et hommes, illustrant une ouverture plus marquée dans les rôles de gestion et de coordination.

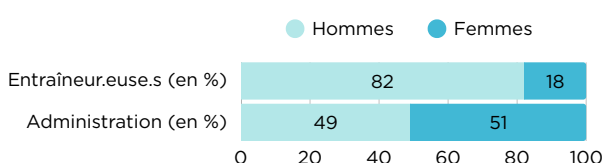


Fig. 4 : Répartition des emplois sportifs: entraîneur-euse.s et postes administratifs (en %, en moyenne sur la période 2021-2023)
Source: Statec, Enquête auprès des clubs sportifs

Les écarts demeurent également marqués au niveau de la gouvernance. Au Comité olympique et sportif luxembourgeois (COSL), si la parité est atteinte au poste de vice-présidence, les femmes ne représentent que 36 % des membres.

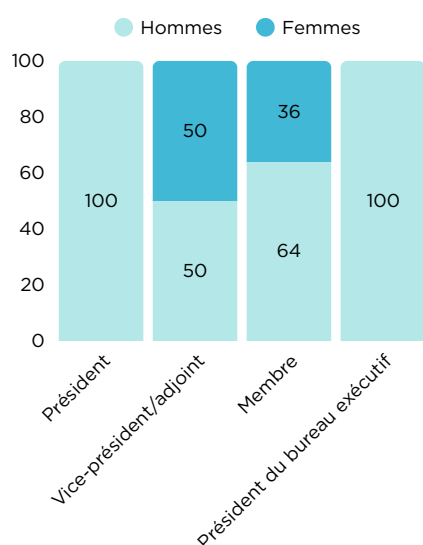


Fig. 5 : Fonctions exercées au sein du conseil d'administration du COSL (en %)
Source: European Institute for Gender Equality (mise à jour du 18.12.2024)

En ce qui concerne la gouvernance au niveau des fédérations sportives luxembourgeoises, on observe une progression lente mais continue entre 2021 et 2024. On compte désormais 21 % de femmes vice-présidentes contre 15 % de femmes en 2021, tandis qu'au niveau des membres, on compte 26 % en 2024 contre 20 % en 2021.

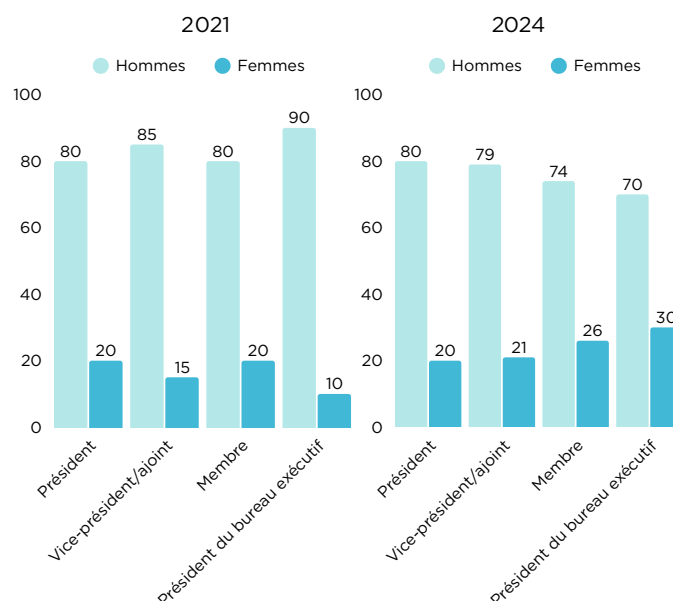


Fig. 6 : Fonctions exercées dans les fédérations sportives sur la base d'un échantillon des dix sports olympiques les plus populaires (en %)
Source: European Institute for Gender Equality (mise à jour du 18.12.2024)

Ces évolutions témoignent d'une dynamique positive, mais la parité reste encore éloignée dans les fonctions à forte visibilité et de décision.

Une pratique sportive élevée, quel que soit le genre

La pratique sportive reste élevée au Luxembourg. Les différences entre femmes et hommes sont faibles dans l'ensemble de la population, mais elles s'accroissent avec l'âge. Après 75 ans, moins de 60 % des femmes participent encore à une activité sportive ou culturelle, contre près de deux tiers des hommes. Ces chiffres suggèrent que l'âge demeure un facteur clé dans la participation sportive, plus encore que le genre.

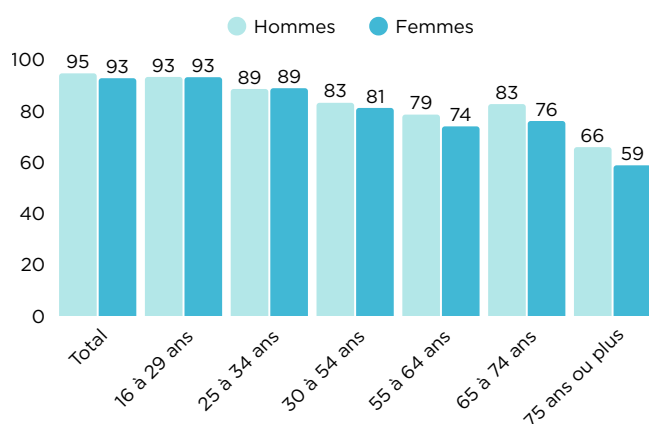


Fig. 7 : Participation à des activités culturelles ou sportives au cours des 12 derniers mois, par classe d'âge et par sexe (en %)
Source: Eurostat module EU-SILC, 2022

Pour répondre à tous ces constats, plusieurs initiatives nationales visent à favoriser la participation et la visibilité des femmes dans le sport. La campagne « Equality Moves », lancée conjointement par le ministère des Sports et le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (MEGA), sensibilise le public aux stéréotypes persistants, encourage la visibilité des modèles féminins et promeut un sport plus inclusif et accessible à toutes et à tous. Par ailleurs, le Plan d'action national pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2025) du MEGA intègre le sport comme domaine prioritaire d'intervention. Il prévoit des mesures visant à renforcer la représentation du sexe sous-représenté dans les structures sportives, à favoriser la mixité dans la gouvernance, et à garantir un environnement sportif sûr et respectueux.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des recommandations européennes, qui invitent les États membres à garantir l'égalité d'accès aux infrastructures, à renforcer la visibilité des sportives, et à lutter contre les discriminations de genre dans les activités sportives.

Le Conseil de l'Union européenne rappelle dans ses « Conclusions sur l'égalité dans le sport », publiées en 2023, que la participation équilibrée des femmes et des hommes à la gouvernance sportive demeure un enjeu majeur. Il invite les États membres à promouvoir des politiques favorisant l'accès des femmes aux postes à responsabilité, à garantir l'égalité d'accès aux ressources et à renforcer la visibilité du leadership féminin.

Le sport reste un puissant vecteur de cohésion et d'égalité. Poursuivre les efforts engagés en faveur d'une représentation équilibrée et d'un accès équitable permettra de faire du sport un espace réellement inclusif, à l'image de la société que le Luxembourg souhaite promouvoir.

Pour aller plus loin:

- ✗ [L'égalité de genre dans le sport](#), Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)
- ✗ [L'emploi dans les clubs de sport luxembourgeois est davantage occupé par les hommes](#), STATEC, Janvier 2023
- ✗ [Observatoire de l'égalité entre les genres](#), MEGA
- ✗ [Participation sportive - pratique du sport et de l'activité physique](#), Eurostat, Avril 2022
- ✗ [Rapport d'activité 2024](#), Ministère des Sports
- ✗ [Conclusions du Conseil de l'Union européenne sur l'égalité dans le sport](#), 2023



Contact